



Bad à Morières
Mairie de Morieres-les-Avignon
53, rue Louis Pasteur
BP 60020
84271 Vedène cedex

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1^{ER} JUILLET 2020

Le mercredi 1^{ER} juillet 2020 à 19h30 au gymnase Anne Franck de Morières-les-Avignon, les membres de l'association « Bad à Morières » (BAM) se sont réunis sur convocation du secrétaire pour l'Assemblée Générale annuelle. L'assemblée s'est tenue à l'extérieur du gymnase dans le respect des règles sanitaires liées au Covid-19.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

La séance a été ouverte à 19h30 par le rappel de l'ordre du jour. Les différentes décisions à l'ordre du jour ont pu être soumises au vote.

L'Assemblée était présidée par Franck SALLAM, Président de l'association.

Carine PICAZO est désignée comme la secrétaire de séance.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

La séance a débuté par l'élection des membres du bureau.

David PAGE, trésorier adjoint, est démissionnaire.

Les autres membres du bureau souhaitent poursuivre leur engagement au sein du bureau.

Lydie ARBARETE, qui avait déjà proposé sa candidature lors de l'AG précédente, candidate au poste de trésorier adjoint.

L'AG a été questionnée sur le mode de scrutin, pour savoir si au moins un des membres de l'association souhaitaient qu'un vote à bulletin secret soit organisé, ce qui n'a pas été le cas.

L'élection des nouveaux membres du bureau s'est donc effectuée à main levée et à l'unanimité.

Le bureau du BAM pour l'année 2020-2021 :

- Franck SALLAM, Président / Nicolas VILLASANTE, Vice-Président
- Ludivine GUIDICELLI, Trésorière / Lydie ARBARETE, Trésorière adjointe
- Carine PICAZO, secrétaire / Delphine RALUY, secrétaire adjoint

Les membres du bureau soulignent qu'ils auront besoin de membres référents pour mener à bien l'activité du club.

MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

Le BAM est un jeune club créé en 2013. Le nombre de licenciés augmentant, le fonctionnement du Club évoluant, une adaptation de nos statuts est indispensable. Les nouveaux statuts ont été adressés par mail aux adhérents, ainsi que le règlement intérieur. Après lecture et explications des modifications, l'AG a été questionnée sur le mode de scrutin, pour savoir si au moins un des membres de l'association souhaitaient qu'un vote à bulletin secret soit organisé, ce qui n'a pas été le cas.

Les nouveaux statuts et le règlement intérieur sont donc adoptés à l'unanimité après vote effectué à main levée.

BILAN MORAL ET SPORTIF 2019-2020

- Le BAM continue sa progression puisque l'association compte cette année 127 licenciés, soit une augmentation d'environ 9% (l'an dernier déjà +10%).

Nous recensons 75 adultes, 52 jeunes / 48 femmes, 79 hommes / 27% de Moriérois.

Nous obtenons un fort taux de fidélisation des licenciés, pointé de nouveau cette année par le Comité Départemental, et une augmentation de notre représentation en compétitions (47 compétiteurs actifs).

- Cette année a été une année particulière du fait de la crise sanitaire COVID 19.

Le BAM a été contraint d'annuler l'organisation de ses deux tournois annuels, ce qui représente une perte financière pour le club.

La saison a été déclarée « année blanche » par la FFBAD. Ce qui est dommage car nos deux équipes départementales (D2 et D3) étaient, au moment de l'arrêt des activités, premières des rencontres interclubs.

Nicolas VILLASANTE et Laura LAUTIER restent capitaines des équipes D2 et D3 pour la saison prochaine.

Une reprise partielle et à effectifs réduits (pour les adultes uniquement) du 17 juin au 1^{er} juillet a été possible suite à la validation par la Mairie du protocole de mesures sanitaires établis par le BAM. L'objectif de cette courte reprise était d'appréhender ces mesures sanitaires afin d'être plus opérationnel à la rentrée.

Une réflexion sera menée par le bureau du BAM dans l'été, une fois que la Mairie aura confirmé l'attribution des créneaux, concernant la reprise. Il est envisagé de mettre en place des inscriptions par créneaux de 1h30 pour limiter le nombre de licenciés dans le gymnase. Evidemment, le nombre d'inscrits sera déterminant quant à l'organisation finale. Un sondage pourrait être adressé aux licenciés pour

connaître leur avis. Néanmoins, les membres du bureau prendront les décisions qui s'imposeront pour garantir la sécurité des licenciés.

- Le BAM a pu bénéficier cette année des entraînements proposés par Guillaume GALLAND, qui sera de nouveau des nôtres l'an prochain. Les compétiteurs, comme les joueurs « loisir » ont été très assidus aux entraînements et la fréquentation des créneaux a été soutenue tout au long de l'année. Le BAM compte de nombreux licenciés « loisir » qui participent activement à la vie du club. L'exercice du badminton dans une ambiance chaleureuse, accueillante et conviviale reste l'un des fondamentaux du club.
- David PAGE explique que les clubs doivent désormais désigner des responsables compétitions et des cadres techniques et arbitraux. Le BAM compte désormais 6 licenciés formés « responsable GEO » (Gestion et Organisation de Compétition). Néanmoins, certains d'entre eux devront quitter la région pour des raisons professionnelles. Aussi, le club a besoin de compter dans ses membres de nouveaux GEO, mais également un juge arbitre formé et des animateurs de badminton.
La formation s'effectue sur un week-end de formation théorique et de 2 week-ends de formation pratique. Le coût de la formation sera pris en charge par le club. Laura LAUTIER est intéressée. Un appel à candidature sera lancé dans l'année.
- La date de reprise pour septembre n'est pas encore connue. Elle sera annoncée durant l'été par mail et via le site internet.

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité le bilan moral et sportif.

BILAN MORAL ET SPORTIF 2019-2020

- Le bilan financier est présenté par la trésorière, Ludivine GUIDICELLI.
A ce jour, nous n'avons perçu qu'une partie de la subvention de la Mairie (175€) du fait du changement de municipalité. Le nouveau Conseil Municipal sera en charge d'établir le budget alloué aux associations. Une perte financière liée à l'annulation des tournois organisés par le club est à déplorer.
Le club présente un compte financier positif grâce aux sponsors.
Néanmoins, l'équilibre financier est fragile et pourrait être mis à mal par le nombre d'inscrits l'an prochain (budget prévisionnel établi sur une base de 125 licenciés) et le maintien de nos sponsors.
Des restrictions budgétaires pourraient de ce fait être nécessaires l'an prochain.

- Quelques licenciés ont sollicité le remboursement au prorata des cotisations annuelles suite à la cessation d'activité liée au Covid-19. Malheureusement, la situation financière du Club ne le permettait pas. Il est rappelé que la cotisation annuelle s'élève à 120€ et qu'environ 60€ sont reversés à la FFBAD pour la prise de licence. Le solde de la cotisation annuelle est utilisé pour financer les principaux postes de dépenses à savoir le financement des entraînements, l'achat de volants, la prise en charge des frais d'inscriptions aux compétitions départementales.

Le détail du bilan financier est présenté et sera communiqué avec le PV de l'AG aux membres du club.

Le bilan financier fait état d'un bénéfice de 853€ pour cette saison mais le budget prévisionnel, à ce jour, fait apparaître un déficit de plus de 1000€.

Le BAM remercie la municipalité et nos sponsors pour leur soutien.

- L'adhésion annuelle pour la saison prochaine est maintenue à 120€.

Le tarif famille sera également maintenu l'an prochain :

- ✓ 2 adhésions pour le même foyer fiscal (l'avis d'imposition pourra être sollicité) = réduction de 10€ soit 230€ au lieu de 240€
- ✓ 3 adhésions pour le même foyer fiscal (l'avis d'imposition pourra être sollicité) = réduction de 20€ soit 340€ au lieu de 360€

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité le bilan financier.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 20h50.

Le Président, Franck SALLAM / La Trésorière, Ludivine GUIDICELLI / La secrétaire, Carine PICAZO



Carine PICAZO

